

SÉANCE DU 23 MARS 2017 à 19H30 (Date de convocation : 13/03/2017)

Présents : Jean-Jacques HERPIN, Josiane AMIARD, Sébastien KNOLL, Gérard HUGER, Karine TROTIN, Jean-Yves MARTIN, Marc DE VOS, Eric BUISSON.

Absent : Axel BOUVARD.

Secrétaire de séance : Marc DE VOS

VOTE DES TROIS TAXES LOCALES

Les bases sont augmentées par le service des Finances Publiques.

Le produit attendu, sans changement de taux, est de 84 931 €. *

Après en avoir délibéré (10 pour et 1 contre), le conseil municipal décide de maintenir le taux des trois taxes locales, pour l'année 2016, comme suit :

➤ Taxe d'habitation	12,87 %
➤ Taxe foncière (bâti).....	15,00 %
➤ Taxe foncière (non bâti).....	33,54 %

**Non transmis au contrôle de légalité*

Le conseil municipal propose de faire des simulations avec les taux suivants :

➤ Taxe d'habitation	13 %
➤ Taxe foncière (bâti).....	16 %
➤ Taxe foncière (non bâti).....	34 % et 36 %

Cette étude sera demandée à la trésorerie et présentée à la prochaine réunion de conseil.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE ERP-IO

La subvention allouée est de 4 810 € HT.

Les travaux prévus :

Mairie + Agence Postale

Entreprise MASSON 16 351.02 €

Entreprise LAMBERT (les rambardes) 3 576 €

Soit total de 19 927.02 €

La Salle polyvalente du Prince Eric

Entreprise MASSON 7 781.35 € TTC

Rambarde LAMBERT 1500€ TTC

Soit total de 9 281.35 € TTC

La boulangerie

Entreprise MASSON 363.06 TTC

Entreprise LAMBERT 216 € TTC

Soit un total de 579.06 €

Lors de l'élaboration du budget prévisionnel, ces travaux sont remis en questionnement, le budget étant trop juste.

Le conseil municipal propose de revoir les travaux de mise en accessibilité lors du prochain conseil municipal.

Concernant la salle polyvalente ; dans un souci de réduire les coûts, le conseil municipal se pose la question de s'engager dans les travaux pour l'accessibilité du bar.

Après en avoir délibéré,

4 pour

3 contre

2 absentions

La fermeture du bar est décidée.

M. le maire a émis un doute quant à cette possibilité puisque la dotation pour l'accessibilité a été attribuée pour la globalité des travaux. Il se renseignera auprès de la Préfecture.

Le conseil municipal propose de revoir les travaux de mise en accessibilité lors du prochain conseil municipal.

ACHAT DU TRACTEUR TONDEUSE

Présentation des devis pour l'acquisition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Autorise le maire à signer (bon pour accord) le devis de la société PIGNET pour un montant de 4 150,80 € TTC.

TENUE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 23 avril 2017

8h00 à 10h30	Florian LAFRESNAYE, Éric BUISSON, Jean Jacques HERPIN
10h30 à 13h00	Gérard HUGER, Marc DE VOS, Jean-Yves MARTIN
13h00 à 15h30	Gérard HUGER, Karine TROTIN, Sébastien KNOLL
15h30 à 19h00	Josiane AMIARD, Jean Jacques HERPIN, Jean-Yves MARTIN

Dimanche 7 mai 2017

8h00 à 10h30	Éric BUISSON, Jean Jacques HERPIN, Florian LAFRESNAYE
10h30 à 13h00	Jean -Yves MARTIN, Gérard HUGER, Marc DE VOS
13h 00 à 15h30	Gérard HUGER, Karine TROTIN, Jean Jacques HERPIN
15h30 à 19h00	Marc DE VOS, Jean-Yves MARTIN, Josiane AMIARD

AFFAIRES DIVERSES

Pour information : suite à la demande de démission de M. Axel BOUVARD, 2^{ème} adjoint.

Il faut envisager ou non son remplacement. Auquel cas la réélection d'un deuxième adjoint aurait probablement lieu dans la quinzaine d'avril.

En attente de la démission officielle pour prise de décision, point à représenter au prochain conseil municipal.

Résiliation du contrat BUTAGAZ au profit de Antargaz pour avoir un prestataire unique. Cela n'entraîne aucun coût pour la commune.

Lampadaires du lotissement Le Charmançon.

Pas de budget pour la réalisation de ces travaux.

La régie animation est à nouveau fonctionnelle, **le nouveau régisseur est Mme Béatrice LUQUET et son suppléant M. Florian LAFRESNAYE.**

Vide grenier 2017 : **la date est à définir.**

Salle polyvalente du Prince Éric,

- Des demandes de devis pour l'isolation et le remplacement de la menuiserie sont en cours de réalisation.
- Un projecteur a été installé à la salle du Prince Éric

Remplacement de la cuvette des toilettes municipales.

Prévoir l'installation d'un thermostat à l'école.

Retour sur la visite de Mme BRIGNONNE, inspectrice académique de Château du loir, le lundi 6 mars 2017.

Passage de MAINE FOURNIL pour dépannage du four, facture en attente.

Le boulanger se pose des questions sur l'avenir de la Boulangerie, les commandes étant peu importantes.

Fleurissement de la commune.

Réunion de la commission fleurissement le 1^{er} avril à 10h00 en mairie.

Mme GROISIL a été enterrée le mardi 07 mars 2017 dans le cimetière communal, pas de monuments, ni plaques de prévues.

Requête de Mme Jocelyne CANY pour intervertir ses jours de présence à l'école ; actuellement jeudi et vendredi de 09h00 à 10h30, sa demande est de faire mardi et vendredi de 09h00 à 10h30.

Sous réserves que cela ne perturbe pas l'organisation de l'école, le maire donne son accord à Mme CANY pour intervertir ses jours de présence à l'école.

Questions diverses :

- SMIRGEOMES : une nouvelle élection du président et des vice-présidents suite à la nouvelle communauté de communes.
- Syndicat des eaux ; une nouvelle élection du président et des vice-présidents suite à la commune nouvelle.

La séance est levée à **21h30**